



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Opération de Renouvellement Urbain - Quartier du Clou-Bouchet : Engagement
du projet de requalification du GS J. Zay - Positionnement de principe sur le
lancement d'une consultation de maîtrise d'oeuvre et sur la demande de
cofinancement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2004

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS), le quartier du Clou Bouchet, à l'instar de celui de Tour Chabot – Gavacherie, a bénéficié jusqu'à présent d'actions contractualisées menées dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU). Il s'agit à la fois de traitement d'espaces publics comme le boulevard de l'Atlantique ou d'aménagement de locaux dédiés, tel le lieu de culte musulman.

A la faveur des 3 marchés de définition lancés en date du 14 février 2003, un vaste projet de rénovation urbaine et sociale voit le jour en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs. Il sera la base du dossier de candidature de la Ville de NIORT auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine en vue d'obtenir des cofinancements contractualisés sur 5 années. Les domaines de l'Habitat, de l'emploi et de l'économie, du commerce sont concernés. Au même titre que les logements et les espaces urbains, la requalification des équipements publics entre pour une large part dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Le groupe scolaire Jean Zay implanté en limite Nord du quartier à proximité du Collège du même nom, lui-même en pleine restructuration, est un vecteur essentiel de mobilisation et un élément moteur dans la dynamique de reconquête amorcée.

Classé en Zone d'Education Prioritaire (ZEP), cet établissement est pris en compte dans les propositions des 3 équipes d'architectes ainsi que dans les priorités opérationnelles affichées par la Collectivité au titre des actions urgentes 2004. Il convient désormais de donner une traduction concrète aux besoins et aux attentes exprimés par le corps enseignant, les parents d'élèves et les différents partenaires consultés, éducatifs et autres.

Des dégradations structurelles affectent durablement certains des bâtiments et ce, malgré des travaux réguliers d'entretien. Il est désormais nécessaire de penser une requalification en profondeur de cet établissement en menant concomitamment la rénovation du restaurant scolaire qui va permettre l'installation dans le temps d'une nouvelle organisation. Seront également pris en compte l'aménagement des abords, les relations au boulevard de l'Atlantique, la gestion des accès, les modes d'approvisionnement, le traitement des clôtures. L'objectif est de permettre à terme la modification durable de l'image de l'institution scolaire, vecteur de citoyenneté, et de poursuivre le renouvellement du quartier, amorcé par le réaménagement de la galerie commerciale, du collège Jean Zay.

La mise au point du programme avec les partenaires, le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre sont les prochaines étapes de ce dossier, les études devant débuter dans le courant du dernier trimestre 2004 et les travaux programmés à partir de l'été 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la requalification du groupe scolaire Jean Zay ;
- solliciter les subventions auprès du Conseil Général (PROXIMA) et auprès de l'Etat en référence aux actions anticipées programmées sur 2004 (ANRU).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0

Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)